

Legation

SUISSE.

M^r Vincenzini

22. VI. 70.

N^o 10.

Paris le 20 juin 1870.

811

Antray

Ann. polit. Legat.

23. VI. 70.

N^o 10.

Très-honorés Messieurs.

J'avais lu en allemand à M^r le duc de Gramont, Vendredi passé, la partie de mon Rapport du 4 Mai 1869, sur l'audience de M^r Rouher, au sujet du St-Gotthard, parce qu'il me disait comprendre parfaitement cette langue. Par suite de quelques interruptions, je me suis cependant aperçu qu'il n'était pas très fort dans la langue allemande. Or il est important que les déclarations déjà données au mois de Mai 1869 à M^r Rouher, ainsi que les ouvertures qui lui furent faites par M^r Fer-Herzog au

Au Conseil Fédéral Suisse à Berne

Eidgenössisches
BUNDESARCHIV

EIDGEN. ARCH.

Dodis



nom du Comité du St Gothard, pour obtenir de la Kraue
 une subvention en faveur de la ligne du St Gothard soient
 positivement constatées dans les actes concernant cette
 question. J'ai donc trouvé utile de communiquer
par écrit à M^r de Gramont les passages respectifs
 de mon rapport du 14 Mai. — J'ai chargé mon
 Secrétaire, M^r de Bosset (M^r Lardy se trouve en longé à
 Neuchâtel) d'en faire une traduction que j'ai transmise
 hier à M^r le Duc de Gramont.

En parcourant mes correspondances de 1869
 sur cette affaire il m'est tombé sous les yeux la
 copie faite à la presse d'une dépêche que j'ai adressée
 au Président de la Confédération en 1869 dans laquelle
 je recommandais instamment d'insérer dans une
 convention avec les puissances subventionnantes une
 stipulation réservant à la Suisse toutes les mesures
 qu'elle trouverait nécessaires en cas de guerre pour
 sauvegarder sa neutralité. Me souvenant que M^r de Gramont
 m'avait dit que tout renseignement constatant que la
 Suisse avait, dès le début des négociations, l'intention
 de sauvegarder clairement sa position politique comme
 pays neutre, lui serait particulièrement "précieux",

il m'a paru convenable d'ajouter un extrait de ma lettre sus-mentionnée parce qu'elle prouve une fois de plus que nous pensons nous-mêmes aux intérêts de la neutralité de notre pays, sans qu'on ait besoin de nous les rappeler par des interpellations d'un Ministre ou d'un membre des Chambres françaises. Le rapport de la Section politique de la Confédération de Berne et l'art 6 de la Convention constatent que je ne me suis pas trompé dans ma confiance exprimée dans ce sens dans ma dépêche du 28 Avril 1869.

Je m'empresse de vous envoyer copie de ma lettre d'hier à M. le Duc de Gramont, ainsi que des deux annexes mentionnées sous A & B.

Pour compléter le matériel nécessaire au dossier du Ministère des Affaires Étrangères sur cette question, j'ai ajouté en même temps deux autres exemplaires de la Convention du 15 Octobre 1869; 2 exemplaires du rapport ^{des intérêts suisses} de la Chambre du Comité de Commerce de Mulhouse, ainsi que l'article ^{de M. Feer Herzog} inséré dans la Revue des deux mondes du 15 Novembre 1865, "Les Chemins de fer alpestres et le St Gothard."

Veillez agréer, très honorés Messieurs, les assurances de ma plus haute considération

Le Ministre de la Confédération Suisse.

Kerny

2524.

1

Il m'a paru convenable d'ajouter au extrait de vos lettres
 des renseignements sur les points en question de plus que
 vous m'avez écrits dans votre lettre du 10. Je n'ai pu
 de votre part, sans que vous ayez été informé de ce que
 j'ai fait pour les intérêts de la Compagnie. Je rapporte de la
 lecture de votre lettre de la suspension de l'avis et l'avis de
 la Convention, constatant que je n'ai rien fait
 jusqu'à présent pour la suspension de l'avis et l'avis de
 dans un respect de l'Article 116.

Je vous prie de m'excuser de ne vous
 avoir rien écrit de plus important, ainsi que de vous
 donner des nouvelles de la Compagnie.
 Je vous prie de m'excuser de ne vous
 avoir rien écrit de plus important, ainsi que de vous
 donner des nouvelles de la Compagnie.
 Je vous prie de m'excuser de ne vous
 avoir rien écrit de plus important, ainsi que de vous
 donner des nouvelles de la Compagnie.
 Je vous prie de m'excuser de ne vous
 avoir rien écrit de plus important, ainsi que de vous
 donner des nouvelles de la Compagnie.